



STÉPHANE WENDLINGER  
Candidat à l'élection présidentielle

# Programme Présidentiel Pour un nouvel essor démocratique

## Clef n°12 : Le pouvoir législatif

Choisir par la représentativité / Simplifier les lois / Moderniser le système électoral

### Mesure n° 12

#### La Démocratisation de la Représentation Parlementaire

Les députés, dont le nombre est ramené à 400, sont élus à la proportionnelle sur des listes régionales. Les sénateurs sont élus au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans dans un scrutin départemental binominal paritaire (dont un ou une maire) à un tour : les deux couples candidats arrivés en tête dans chaque département sont élus.

- ✓ Amélioration importante de la représentativité des membres de l'Assemblée Nationale
- ✓ Parité exacte femme/homme à l'Assemblée Nationale et au Sénat
- ✓ Concentration totale des députés sur leur tâche législative et non sur leur circonscription
- ✓ Réduction des frais de fonctionnement de l'Assemblée Nationale
- ✓ Accélération de la simplification des lois et de la réduction de leur nombre
- ✓ Limitation des débats caricaturaux et des lois de circonstances par la nécessité de rechercher des coalitions
- ✓ Rééquilibrage naturel du pouvoir en faveur de l'Assemblée Nationale par rapport à la Présidence de la République et au Gouvernement
- ✓ Lisibilité accrue du rôle du Sénat comme représentation des départements
- ✓ Responsabilisation des membres du Sénat comme interlocuteurs privilégiés des citoyens

#### Perspectives

Concomitance de l'élection présidentielle, des élections législatives et sénatoriales

Concomitance des élections municipales, départementales et régionales (tous les mandats ramenés à cinq ans), trois ans après les élections nationales